

# 3.3

## Autres consultations

---

---

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Québec, le 27 février 2008

Avis aux intervenants de l'industrie et  
aux associations de consommateurs

Objet : Publication du document « La vente d'assurance accessoire »

---

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'annoncer que le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (« CCRRA »), dont fait partie l'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité »), a publié, pour consultation, un document intitulé « La vente d'assurance accessoire à la vente d'un bien ou d'un service ».

Le CCRRA a créé un groupe de travail relatif à la vente d'assurance accessoire à la vente d'un bien ou d'un service (« vente d'assurance accessoire ») dans le but d'analyser les problématiques potentielles liées à l'inscription et la distribution de ces produits d'assurance. L'Autorité assume la présidence de ce comité.

L'Autorité désire encourager les intervenants québécois de l'industrie et les associations québécoises de consommateurs à prendre connaissance du document ainsi qu'à le commenter afin d'assurer une représentation adéquate du point de vue propre à notre juridiction.

Nous vous invitons à faire parvenir vos commentaires avant le 27 avril 2008, **de préférence par voie électronique.**

Pour toutes questions, veuillez contacter M. Mario Beaudoin, chef du Service de la conformité au 1 877 525-0337, poste 2801 ou par courriel à : [mario.beaudoin@lautorite.qc.ca](mailto:mario.beaudoin@lautorite.qc.ca).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le surintendant de la distribution,

Mario Albert